



C. P. 449, succ. Aylmer
Gatineau (Québec) J9H 5E7

Ensemble

VASTES CAMPAGNE PROMOTIONNELLE



IMPÉRATIF FRANÇAIS

« Moi, je travaille
en français »

SPUQ

Syndicat des professeurs et professeures
de l'Université du Québec à Montréal



Centre des syndicats
de Québec



Office québécois
de la langue
française

Québec

www.imperatif-francais.org

Impératif français revient à la charge avec sa campagne promotionnelle d'intérêt public intitulée « Moi, je travaille en français ».

Au Québec

« Avec cette campagne, nous voulons dénoncer l'exigence injustifiée de la connaissance de l'anglais pour occuper un emploi au Québec », de déclarer le président d'Impératif français Jean-Paul Perreault, avant d'ajouter « cette campagne rappelle que travailler en français, c'est un devoir, mais aussi un droit que les employeurs ont l'obligation de respecter ».

Fonction publique fédérale

Impératif français profite aussi de cette campagne pour déplorer les pratiques et les politiques assimilatrices du gouvernement canadien et de sa fonction publique qui, au Québec, exigent la connaissance de l'anglais dans plus de 60 % de ses postes bien que seulement 8 % de la population québécoise soient anglophones.

À compter des prochains jours, le public pourra entendre et voir les capsules promotionnelles de cette campagne diffusées par les stations radiophoniques et télévisuelles participantes ainsi que des messages publiés dans les journaux participants.

Impératif français remercie l'Office québécois de la langue française (OQLF), la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui, à ce jour, ont confirmé leur appui et leur participation à la campagne.

Des capsules promotionnelles d'intérêt public en versions audio et vidéo sont, sur demande, à la disposition des stations de radio et de télévision qui le souhaitent.

Il est également possible d'écouter et de voir les capsules dans notre site Web à www.imperatif-francais.org.

CHRISTINE ST-PIERRE ET SES ENGAGEMENTS

La « campagne éclair » se fait encore attendre

Extrait du journal Le Droit (www.ledroit.com)

Usage du français dans les commerces de Gatineau

La « campagne éclair » se fait encore attendre

La « campagne éclair » annoncée il y a deux ans par le gouvernement du Québec pour sensibiliser les commerçants de Gatineau à accueillir leurs clients dans la langue de Molière n'a toujours pas eu lieu alors que la situation du français est de plus en plus précaire dans les commerces gatinois, selon Impératif français.



En novembre 2007, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine St-Pierre, avait mandaté l'Office québécois de la langue française (OQLF) de vérifier le respect de la Loi 101 en matière de langue de service et d'affichage. La campagne de sensibilisation visait 900 commerces gatinois et faisait suite à une initiative semblable à celle menée à Montréal en 2006.

La population bernée

« Recul, il y avait et recul, il y a encore aujourd'hui. Je dirais même que c'est encore plus vrai aujourd'hui. M^{me} St-Pierre avait pris un engagement, elle avait fait une promesse. Nous avons été bernés. Le gouvernement encourage l'érosion linguistique par son inaction et son silence », déplore Jean-Paul Perreault, président d'Impératif français.

FAMILIPRIX

Familiprix banalise le français au Québec

La photo ci-dessous vous permettra de mesurer la contribution de Familiprix à la banalisation de l'identité québécoise. Familiprix aurait avantage à respecter la langue nationale et officielle du Québec.



Panneau placé devant le Familiprix en construction à l'angle des boulevards Lacordaire et Couture à Saint-Léonard.

ENCORE : GATINEAU L'ANGLICISANTE

Gatineau refuse de vous respecter

La Ville de Gatineau, avec la complicité de Postes Canada, s'acharne à ne pas respecter le bon sens et la politique linguistique gouvernementale dans laquelle il est pourtant écrit très clairement à l'article 9 :

9. Seule la version française d'un document d'information fait l'objet d'une diffusion par envoi anonyme ou par publipostage. À la demande d'une personne physique, une version dans une autre langue d'un tel document peut lui être transmise.

Tout récemment, les citoyens du secteur d'Aylmer recevaient par publipostage dans leurs boîtes aux lettres le 2009 Autumn Program Culture and Recreation de la Ville de Gatineau.

Dénoncée depuis longtemps et à plusieurs reprises, cette pratique gatinoise, hormis le fait qu'elle contrevient à la Politique linguistique gouvernementale, encourage l'unilinguisme anglais et favorise l'anglicisation des nouveaux arrivants dans une région, à la frontière de l'Ontario, où la Ville devrait jouer un rôle moteur et exemplaire d'intégration et de respect de l'identité québécoise.

Adresse utile : Cabinet du maire
bureau.marc@gatineau.ca



LE QUÉBEC VEUT ATTIRER LES MIGRANTS

Plus de 700 000 emplois à pourvoir d'ici à 2012

Extrait d'un article du journal Le Monde du 12 septembre 2009

Crise ou pas, avec le vieillissement accéléré de sa population, le Québec aura plus de 700 000 emplois à pourvoir d'ici à 2012. La solution passe par une hausse de l'immigration. À ce titre, tous les francophones se retrouvent favorisés, mais les Français « bien scolarisés ou ayant un profil professionnel satisfaisant nos besoins constituent un bassin de choix », souligne Yolande James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec.

Sur le même sujet

L'immigration est, selon la ministre, un « levier majeur de développement économique, social et culturel ». Elle-même fille d'immigrants antillais, âgée de 32 ans, elle devait présenter le « modèle » québécois à Paris, lundi 14 septembre, lors d'un colloque organisé par son homologue français Éric Besson.

FRANCISATION DU JEU VIDÉO

Impératif français critique

Extrait d'un article de Pierre Asselin du journal Le Soleil du 15 septembre 2009

(Québec) Près de 90 % des jeux vidéo vendus au Québec sont aujourd'hui offerts avec une version française. L'Office québécois de la langue française (OQLF) a remporté son pari pour la francisation de cette industrie, mais l'organisme est malgré tout jugé trop clément par l'organisme Impératif français. [...]

Ce dossier remonte à 2006 quand l'organisme Impératif français avait déposé des milliers de plaintes portant surtout sur les jeux vidéo, mais aussi sur les sites Web unilingues anglais d'entreprises québécoises, sur des appareils électroménagers et aussi des automobiles ne comportant pas d'indications françaises.

Impératif français critique

Jean-Paul Perreault, président d'Impératif français, dit attendre encore des résultats de ces autres plaintes. Il critique par ailleurs sévèrement l'Office qui, selon lui, évite de punir les contraventions à la Charte de la langue française. (...)

Le nombre d'amendes imposées pour des dérogations a ainsi fondu entre 2005 et aujourd'hui. On dénombrait 154 amendes d'un montant allant de 500 à 5000 \$ en 2005. Deux ans plus tard, en 2007, l'Office imposait 58 amendes, de 500 à 2500 \$; l'année dernière, douze amendes allant de 500 à 700 \$, et cette année, une seule amende de 500 \$ a été imposée jusqu'ici.

Par ailleurs, 251 dossiers avaient été référés au procureur général en 2005 contre seulement 53 dossiers en 2008.

POUR MIEUX ANGLICISER L'ESTRIE

Des subventions fédérales

Extrait d'un article du site Web Branchez-vous (section Affaires) du 15 septembre 2009

Le gouvernement du Canada investit dans la Corporation de développement de la communauté d'expression anglaise de Mégantic

Au nom de l'honorable James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, l'honorable Christian Paradis, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et député de Mégantic-L'Érable, a annoncé aujourd'hui l'octroi d'un appui financier à la Corporation de développement de la communauté d'expression anglaise de Mégantic (MCDC)...

Le gouvernement du Canada a accordé un appui de 157 283 \$...

VIA RAIL S'EXCUSE

Une enquête en cours

Harry Gow
Nouveau-Chelsea, QC

Monsieur Gow,

Je vous remercie d'avoir pris le temps de m'écrire afin de me faire part de votre mécontentement à la suite des récentes déclarations concernant le manque de communications en français à bord de notre train 46, qui effectuait la liaison entre Toronto et Ottawa le 16 août dernier, et de la lettre d'excuses envoyée aux voyageurs après cet événement.

Je tiens à vous réitérer que VIA Rail Canada s'engage à respecter les principes de la Loi sur les langues officielles. Nous mettons tout en oeuvre pour servir nos clients dans la langue officielle de leur choix, et ce, sur l'ensemble de notre réseau, de l'île de Vancouver à Halifax.

À cet effet, VIA dispose d'une politique des langues officielles. En ce sens, il y a toujours des employés en mesure d'offrir un service dans les deux langues officielles à notre clientèle à bord de nos trains, dans nos gares et dans nos centres d'appel. De plus, tous les messages diffusés à bord de nos trains et dans nos gares doivent être faits dans les deux langues officielles. Quant aux autres communications avec notre clientèle, elles doivent être soit bilingues, soit dans la langue de préférence du client. C'est d'ailleurs le cas pour la lettre d'excuses qui a été rédigée dans les deux langues officielles et été envoyée par courriel à nos clients selon la langue de préférence enregistrée dans nos systèmes.

Récemment, dans le bulletin de rendement des institutions fédérales publié par le bureau du commissaire aux langues officielles, VIA a obtenu un B (bon) comme note globale. Cette bonne performance témoigne des efforts que nous déployons dans le domaine des langues officielles. Les sondages que nous menons auprès de nos clients démontrent également que ces derniers sont grandement satisfaits de nos actions afin de les servir dans la langue de leur choix.

Soyez assuré que VIA a présenté ses excuses à ses clients à la suite des récents événements. De plus, nous procédons actuellement à une enquête interne afin de faire la lumière sur les circonstances entourant cet incident, et nous tiendrons compte des conclusions qui en ressortiront afin d'améliorer nos services.

J'espère que VIA aura de nouveau le plaisir de vous accueillir à bord d'un de ses trains afin de vous offrir une expérience de voyage qui dépassera vos attentes.

Veillez agréer, monsieur Gow, mes plus sincères salutations.

Christena Keon Sirsly
pour: Paul Côté
Président et chef de la direction, VIA Rail Canada

QUÉBEC ENCOURAGE L'ILLÉGALITÉ

et abandonne la défense du français!

Le gouvernement du Québec a abandonné la défense de l'identité québécoise. L'Office québécois de la langue française (OQLF) le confirme dans son site Web.

Selon le tableau 1 ci-dessous, dont les données sont extraites du site même de l'OQLF, les plaintes déposées à l'OQLF augmentent au Québec, mais le nombre de celles-ci transmises au Procureur général du Québec ne cesse de diminuer et pire, selon le tableau 2, de toutes celles qui lui sont transmises, de moins en moins de délinquants et d'illégaux se voient imposer des amendes pour non-respect de la Charte de la langue française.

Pas de doute possible, le gouvernement encourage l'illégalité et la défrancisation du Québec!

Il est facile de constater, toujours selon le tableau 1, que le nombre de « situations corrigées » découlant des plaintes déposées par des citoyens pour non-respect de leurs droits et de la Charte n'augmente guère.

Tableau 1 : L'OQLF et le Procureur général du Québec

Année	Plaintes déposées à l'OQLF	Situations corrigées de 85 à 100 %	Plaintes transmises au Procureur général
2008-2009*	n. d.	n. d.	n. d.
2007-2008	22 057	1 262	53
2006-2007	3 873	1 102	72
2005-2006	2 899	804	147
2004-2005	3 330	1 173	251
2003-2004	2 754	1 026	190
2002-2003	3 762	1 390	147
2001-2002	3 726	1 518	301
2000-2001	3 523	1 210	225

Source : OQLF, www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/respect/statistiques/index.html.

Tableau 2 : Nombre de jugements du Procureur général du Québec

Source : OQLF, www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/respect/infractions/index.html.

Année	Nombre de jugements
2009	1
2008	12
2007	58
2006	127
2005	154
2004	131
2003	123
2002	181

SPOLIATION DES ARMOIRIES ROYALES DE FRANCE

Le maire de Québec appuie!

Dans l'article en anglais publié par l'*Ottawa Citizen*, nous pouvions lire que Régis Labeaume, le maire de Québec, se faisait complice de spoliation (*Le Robert* donne pour spolier la définition suivante :



« dépouiller quelqu'un d'un bien par violence, par fraude, par abus de pouvoir ») en refusant de réclamer les armoiries royales de France qui furent spoliées par l'armée britannique après la bataille des plaines d'Abraham.

Par leur silence dans ce dossier, les gouvernements québécois et canadien appuient cette spoliation.

Nous vous invitons à intervenir pour qu'il y ait réparation de cette spoliation commise en 1759 par l'armée britannique. Depuis, le gouvernement du Canada est devenu lui-même le spoliateur puisqu'aujourd'hui encore, une des armoiries est exposée au Musée canadien de la guerre (!) à Ottawa et n'a toujours pas été retournée à la Ville de Québec.

Adresses utiles : Régis Labeaume, maire de Québec mairie@ville.quebec.qc.ca

SLEEP COUNTRY « CANADA »

À vous rendre insomniaque!

Sleep Country veut vous endormir et vous faire rêver en anglais!

Qui sont ces endormis du Canada auxquels s'adresse « Sleep Country Canada » qui vient de s'installer au Québec avec ses gros sabots défrancisants sans aucun respect pour l'identité québécoise avec un nom anglais, un message d'accueil unilingue anglais au répondeur du 1-888-SLEEP88 et un site Web aussi unilingue anglais à www.sleepcountry.ca?

Et dire que, de plus, cette compagnie projette d'angliciser tout le Québec en y ouvrant plusieurs établissements au profil anglicisant. Dans son site Web unilingue anglais, elle publie les coordonnées des deux premières succursales québécoises qui, par leurs pratiques linguistiques, contribueront davantage à l'anglicisation de la région de l'Outaouais, qui l'est déjà beaucoup trop.

« 25 boul du Plateau, Appartement 1 Gatineau, J9A 3G1 (819) 772-7989

73 Boul de la Gappe, Gatineau, J8T 0B5, (819) 246-1338 »

Attention! Tous les non-anglophones de ce monde pourraient vivre des nuits cauchemardesques et insomniaques sur les matelas « Sleep Country »!

Adresses utiles : customerservicewest@sleepcountry.ca
caneast@sleepcountry.ca, csr@sleepcountry.ca

Pierre Falardeau

Pierre Falardeau n'était pas mon ami, mais bien davantage : un complice qui me stimulait, rendant ainsi impossible tout d'écouragement dans un pays-pas-encore-pays par la faute de ses élites bourgeoises, corporatistes et veules. Pierre Falardeau et moi, nous partagions la profondeur de ce mot de Nietzsche qui a écrit :

« Si tu veux cultiver le pays, cultive-le à la charrue. Ainsi tu feras la joie de l'oiseau comme du loup qui suit la charrue. Tu feras la joie de toute créature. »

Pierre Falardeau a été à la hauteur du mot de Nietzsche. Voilà pourquoi sa mort ne me rend pas d'une tristesse infinie. Les prophètes authentiques sont porteurs de joie pour tout un chacun, l'oiseau, le loup et l'humain. C'est cette grande leçon de choses que nous devons à Pierre Falardeau.

À sa famille, à ses amis, à toutes ces Québécoises et à tous ces Québécois qui cultivent le pays à la charrue, j'offre mon recueillement et le partage de cette joie que Pierre Falardeau a su si bien incarner. Elle est nôtre désormais. Alors, retrouvons nos manches et portons cette joie exigeante jusqu'à notre indépendance comme peuple et comme nation.

Victor-Lévy Beaulieu,
Trois-Pistoles

Pierre Falardeau

Pierre Falardeau n'était pas mon ami. Malheureusement. Ne l'ayant rencontré qu'à quelques reprises et n'ayant pu discuter avec lui que sommairement, je dois dire que nous nous connaissions peu. Pourtant, pour une des rares fois dans ma vie, je suis en deuil. N'étant pas de ceux qui entretenaient avec lui un lien étroit, je dois donc vivre seul ma peine. Seul, avec quelques milliers d'autres qui, comme moi, l'aimaient ou, du moins, l'estimaient.

Je retiens de monsieur Falardeau un souvenir impérissable. Au cours d'une discussion, il m'avait traité de « fendant », avec le sourire qu'on lui connaissait, et cette luminosité dans le regard qu'il posait sur les êtres qui l'amusaient autant qu'ils l'intéressaient. Ceux et celles qui privilégient les formules de politesse aux dépens de la franchise auraient assurément été vexés. Ceux et celles qui ne s'attardent qu'aux apparences, négligeant l'essentiel, auraient très certainement été blessés. En ce qui me concerne, j'y ai vu un clin d'œil complice. Sortant de la bouche de cet homme, le qualificatif sonnait plutôt comme un compliment et m'apparaissait ni plus ni moins comme un encouragement à persévérer dans la voie que j'avais choisi d'emprunter.



Speak White



Falardeau était un homme transparent, franc, honnête – dans la mesure où l'humain peut l'être –, batailleur dans ce qui est essentiel. Il aurait pu être ce chef, ce messie que nous espérons tous, s'il n'avait pas eu cette typique lucidité relativement à la faiblesse humaine, mais s'il avait plutôt eu un iota de pourriture dans les veines pour faire de lui un politicien. Pierre Falardeau était un artiste, un grand artiste! Un être sensible, philanthrope, qui ne se contentait pas d'imiter et de suivre la vague dans un intérêt personnel, mais qui a produit des œuvres cinématographiques qui sont, et resteront, des œuvres remarquables. « Nous sommes aussi des hommes et à la base de toute révolution », a écrit Sartre. Monsieur Pierre Falardeau était un homme, un vrai!

Le Québec vient d'être très sérieusement amputé d'un membre avec la perte de ce Patriote, mais le Québec saura faire usage du principe de résilience et saura démontrer du courage face à ce qu'il doit être.

À ta mémoire, Pierre Falardeau, mon frère, je lève mon verre et clame : « Aux bons sentiments qui t'honoraient, à ceux que tu aimais, à ceux qui t'aimaient. Pis les autres... qu'y mangent d'la marde! »

Yanni Kin

Éditions Libre Delire, Trois-Pistoles

« QWEBEC UNIVERSITY » OU UNIVERSITÉ DU QUÉBEC!

Les dirigeants anglo-lâtres de l'UQÀM

Le 2 septembre 2009 – C'est dans la foulée des grandes manifestations « McGill français » des années 1970 que le gouvernement du Québec de l'époque a créé l'Université du Québec afin que cesse la discrimination contre les francophones du Québec. Il y avait alors au Québec quatre universités de langue anglaise (Bishop, McGill, Sir George et Loyola) pour seulement trois universités de langue française (Sherbrooke, Montréal et Laval).

L'Université du Québec a ainsi été créée pour être une université entièrement de langue française et non pour être une université bilingue.

De plus, tout comme l'a dénoncé le Syndicat des professeurs de l'UQÀM, cela contrevient à sa mission cruciale pour la francisation des nouveaux arrivants.

Impératif français et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal demandent au gouvernement du Québec de mettre un frein aux visées anglicisantes de certains dirigeants anglo-lâtres de l'UQÀM qui modifient « à petites doses » la mission de l'Université du Québec.

Ces orientations anglicisantes des établissements postsecondaires de langue française au Québec sont le résultat d'une concurrence effrénée que se livrent ces établissements à cause des politiques de financement des gouvernements, mais surtout du sous-financement des universités québécoises de langue française.

Jean-Paul Perreault
Président, Impératif français
Recherche et communications
www.imperatif-francais.org
imperatif@imperatif-francais.org

Mario Beaulieu
Président
Société Saint-Jean-
Baptiste de Montréal
www.ssjb.com

Adresses utiles:

Monsieur Claude Corbo
Recteur UQÀM
corbo.claude@uqam.ca

École des sciences de la
gestion
legault.ginette@uqam.ca

En français, ça s'impose!



6 Automne 2009

Montréal

SE TENIR

DEBOUT

DEBOUT

Ne parler que français

La place du français à Montréal : nos politiciens doivent donner l'exemple

Pourquoi nos politiciens québécois sont-ils à ce point mal à l'aise de dévoiler qu'ils ne parlent pas l'anglais couramment? Est-ce une honte d'être unilingue français ou de ne pas être parfaitement bilingue? Être unilingue me semble la normalité dans la plupart des pays, entre autres au Canada et aux États-Unis; alors pourquoi ici est-ce une tare? Le maire d'Ottawa, ville dans laquelle habitent de nombreux francophones, est unilingue anglais. En a-t-il honte? Le lui reproche-t-on? En fait-on les grands titres des journaux? Participe-t-il à des débats en français?

Je suis sûr que ça ne viendrait même pas à l'esprit des francophones d'Ottawa de l'inviter à participer à un débat en français : ils savent qu'en Ontario, tout se passe en anglais même si Ottawa est la capitale d'un pays qui se dit bilingue... Il faut de la même façon imposer le français à Montréal. Si c'est normal à Ottawa, pourquoi ne serait-ce pas normal à Montréal? Il faut que nous cessions d'avoir peur d'imposer notre langue à Montréal?

Pourquoi ne pas utiliser le français et seulement le français quand on est maire de Montréal ou quand on se présente à la mairie? Montréal n'est-elle pas la métropole du Québec dont la seule langue officielle est le français? Nos élites politiques devraient se tenir debout et donner l'exemple.

Comment nos politiciens peuvent-ils demander aux citoyens d'insister pour se faire servir en français dans les commerces de Montréal si eux-mêmes n'imposent pas leur langue dans les débats auxquels ils participent?

Mesdames Louise Harel et Pauline Marois, le jour où vous prendrez la décision de n'utiliser que le français dans toutes vos activités officielles, vous n'aurez fait que prendre votre place; vous poserez un geste normal d'affirmation, vous serez beaucoup plus à l'aise et vous aurez fait avancer la cause du français à Montréal. Et c'est à Montréal que se joue l'avenir du français au Québec!

Claude Bachand, Laval

QUARANTE ANS PLUS TARD, « LE » CANADA N'EXISTE TOUJOURS PAS!

D'étude en étude, la situation change bien peu!

Quarante ans après l'adoption de la Loi canadienne sur les langues officielles, la situation du français au Canada s'est globalement dégradée. À l'extérieur du Québec, le français en tant que langue parlée à la maison est passé de 4,4 % en 1971 à 2,5 % en 2006. Au Québec, après une amélioration dans les années 1980 due à la Loi 101, la situation du français est maintenant en déclin. Le français parlé à la maison est passé de 82,7 % en 1986 à 81,4 % en 2006, et dans la région névralgique de l'île de Montréal, de 61,8 % à 54,2 %. Ces résultats étaient prévisibles, car seuls les droits collectifs territoriaux ont quelque chance de réussir dans le domaine de la protection linguistique.

Le Canada a deux langues officielles : l'anglais et la langue bilingue. Il y a deux langues de travail dans la fonction publique fédérale selon le *Rapport sur les langues officielles 2005-2006* de l'Agence de la fonction publique : la langue anglaise pour 51,3 % des postes et la langue bilingue pour 40,1 %. Pour sa part, la langue française est bonne dernière avec à peine 4,1 % de ses postes!

De plus, le Canada projette internationalement l'image d'un pays anglophone niant l'existence de la francophonie canadienne puisqu'un très grand nombre d'ambassades et de consulats étrangers établis au Canada ne s'affichent qu'en anglais dans Internet. (Voir www.imperatif-francais.org pour la liste des missions diplomatiques qui nient l'existence du français.)

Dans les rares cas où il existe une version française du site Web d'une ambassade, celle-ci est souvent abrégée ou d'accès difficile, voire banalisée.

Impératif français rend publics aujourd'hui les résultats d'une recherche effectuée sur l'image internationale du Canada à partir de la langue des sites Web des missions diplomatiques et consulaires étrangères établies au Canada.



Jean-Paul Perreault, président d'Impératif français, et Mario Beaulieu, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, lors de la conférence de presse à la salle Charles-Lynch de la Colline parlementaire à Ottawa.

L'image que projette le Canada à l'échelle internationale en excluant sa francophonie est tellement défrancisante que même certains pays membres ou observateurs de la Francophonie internationale ne s'affichent qu'en anglais au Canada!

« Nous demandons au gouvernement canadien l'adoption d'un train de mesures responsables pour que le Canada soit perçu à l'étranger (et pourquoi pas au Canada également!) comme un pays francophone et rappelle au ministère canadien des Affaires étrangères qu'il a le devoir de rappeler aux missions diplomatiques que le Canada est un pays membre de la Francophonie, où le français est langue officielle. À quoi servent les missions diplomatiques canadiennes à l'étranger et le chef du protocole, les hauts fonctionnaires et les sous-ministres de ce ministère », de demander le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault?

Par la même occasion, nous invitons le ministère des Affaires étrangères à faire le nettoyage de son site Web, car un bon nombre d'adresses Web d'ambassades et de consulats sont manquantes ou erronées!

TOYOTA DÉRAPE ET S'ENLISE

Québec – « En français, mon auto! »

Le constructeur d'automobiles Toyota n'aurait pas encore compris que, lorsque vient le temps pour un citoyen d'acheter une auto, ce n'est pas le choix qui manque! Il faudra donc lui faire comprendre!

Impératif français a déposé, il y a quelques années, des milliers de plaintes auprès de l'Office québécois de la langue française (OQLF) dénonçant l'unilinguisme anglais des automobiles vendues au Québec et malgré cela, la situation n'est toujours pas corrigée.

Nous demandons donc aux gouvernements du Canada et du Québec d'intervenir afin que les constructeurs d'automobiles respectent le marché québécois en offrant aux consommateurs des produits qui parlent français et dont les inscriptions sont aussi en français.

Nous profitons aussi de l'occasion pour inviter la population à communiquer son insatisfaction aux autorités politiques, aux concessionnaires et aux constructeurs et à s'abstenir de tout achat de tout autre produit qui ne parle pas français tant et aussi longtemps que Toyota, pour commencer, ne se sera pas engagée publiquement

à respecter la diversité culturelle mondiale, dans ce cas-ci la langue nationale du Québec.

Nous avons déjà assez de subir l'unilinguisme anglais de 91 % des Canadiens anglais sans avoir, en plus, à subir celui des produits que l'on cherche à nous vendre. Pire, on nous demande de payer pour ne pas être respectés!

Nous reproduisons ci-dessous un extrait de la lettre ouverte de monsieur Gilles Vachon publiée dans La Presse du mardi 11 août 2009 et dans *Cyberpresse* à www.cyberpresse.ca/opinions/forums/la-presse/200908/11/01-891641-en-francais-mon-auto.php dans laquelle l'auteur dénonce les pratiques linguistiques prédatrices de Toyota.

Impératif français tient à remercier et à féliciter M. Gilles Vachon qui, à sa façon, devrait servir d'exemple à suivre quand vient le temps de se faire respecter et de faire respecter ses droits linguistiques fondamentaux.

TV5 ET LA FRANCOPHONIE

Par la présente, je souhaite vous rapporter que TV5 pour laquelle on paie quand on est câblé nous présente souvent des émissions sous-titrées en français! On s'attend normalement à ce que cette télévision française chez nous nous divertisse dans notre langue maternelle et c'est la moindre des choses.

J'ai envoyé un courriel à TV5 à ce sujet en les informant également que vous prendriez aussi connaissance de mes doléances comme téléspectateur.

L'émission qui a fait déborder le vase est diffusée dans la nuit du mardi au mercredi. Elle s'intitule *Mixeur* (30 minutes) et elle présente souvent, en provenance de Toronto, des chefs vietnamiens, chinois, d'origine étrangère, unilingues anglais, dont les messages paraissent sous-titrés en français. C'est inadmissible de la part d'une station censément vouée à la francophonie mondiale!

P. Champagne

RÉPONSE DE

To: P. Champagne

Subject: Mixeur

Date: Fri, 11 Sep 2009 15:28:09-0400

From: auditoire@tv5.ca

Bonjour monsieur Champagne,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez envers TV5 Québec Canada et nous sommes heureux de vous compter parmi nos téléspectateurs.

Nous sommes vraiment désolés que cette émission vous ait déplu.

Mixeur étant une émission canadienne produite par la maison Infopresse Production Télé, je vous suggère de leur faire parvenir directement votre message. Voici les coordonnées :
Infopresse Production Télé inc. pour l'émission Mixeur
4310 boul. St-Laurent, Montréal (QC) H2W 1Z3
Tél : 514-842-5873, Fax : 514-842-2422

J'espère que ces informations vous seront utiles.
Cordialement, Francine Williams

Service à l'auditoire



Encore montré du doigt!

Extrait du site Web de Radio-Canada (www.radio-canada.ca/regions/estrie/2009/09/16/002-loblaws-publicite-bilingue.shtml)

La diffusion de publicités audio bilingues à l'intérieur du supermarché Loblaws de Magog suscite la controverse. Le Mouvement estrien pour le français dénonce cette pratique qui est jugée illégale par l'Office québécois de la langue française (OQLF).

Le Mouvement estrien pour le français a envoyé un courriel à la direction de Loblaws pour lui demander de modifier ses façons de faire. L'entreprise diffuse des publicités bilingues à l'intérieur de son magasin pour faire la promotion de certains produits. [...]



Le but de ce message est de vous signaler des procédures étranges du centre aquatique Mont-Cascades. Les employés abordent les clients en anglais d'abord, puis en français, dans le meilleur des cas... parce que généralement, c'est en anglais seulement. Je veux bien croire que la majorité de leur clientèle provient de l'Ontario, mais nous sommes au Québec, après tout, et la langue est bel et bien le français... c'est une question de respect!

Pascal Laplante

Adresse utile : Parc aquatique Mont-Cascades,
www.montcascades.ca/aqua/fr_contact.asp

En faisant un legs à Impératif français, vous contribuez au rayonnement de la langue française.

Pour plus de renseignements :

819 684-8460 ou

secretariat@imperatif-francais.org

Fiche d'adhésion (à découper et à retourner)

Nous acceptons des dons



Impératif français
C. P. 449, succ. Aylmer, Gatineau
(Québec) J9H 5E7

819 684-8460

www.imperatif-francais.org

secretariat@imperatif-francais.org

Nom :		Prénom :	
Adresse :		Code postal :	
Téléphone au domicile	téléphone au travail	Télécopieur	
<input type="radio"/> Adhésion	<input type="radio"/> Particulier (15 \$ ou 12 €)	<input type="radio"/> Don (_____ \$)	
<input type="radio"/> Renouvellement	<input type="radio"/> Organisme(50 \$ ou 35 €)	<input type="radio"/> Total (_____ \$)	
Signature		Date	Courriel